

Pour 19
Contre 4

Et y ayant une majorité pour l'affirmative,

RESOLU, que le dit *Bill* soit référé à un Comité de toute la Chambre.

RESOLU, que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre sur le dit *Bill*.

En conséquence la Chambre s'est formée en Comité.

Mr. l'Orateur a laissé la Chaire.

Mr. *Bell* a pris la Chaire du Comité.

Mr. l'Orateur a repris la Chaire ;

Et Mr. *Bell* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et l'avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

ORDONNE', que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau.

RESOLU, que, Samedi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le dit *Bill*.

Alors, sur motion de Mr. *Caron*, secondé par Mr. *Louis Roi*,

La Chambre s'est ajournée à Vendredi prochain, à une heure de l'après-midi.

Vendredi, 23^e Février, 1810.

MR. l'Orateur et la Chambre se sont rendus à l'heure fixée au Château St. Louis, avec les différentes Adresses de cette Chambre à
Sa